

*Coût de la vie*

Le présent débat porte sur des divergences dans les analyses des causes de la hausse du coût de la vie au pays. Bien que, comme l'a rappelé le premier ministre (M. Trudeau) encore aujourd'hui, le gouvernement ait mis au point des plans d'action conjoncturelle en matière de contrôle des prix et des revenus, nous avons conclu et maintes fois affirmé à la Chambre que, dans la conjoncture actuelle au pays et dans le monde, un système de contrôles n'entraînerait aucune amélioration durable dans l'évolution des prix et qu'il pourrait même faire beaucoup plus de mal que de bien, un risque qui est confirmé par les événements survenus aux États-Unis.

**Une voix:** Je ne le pense pas.

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** La cause fondamentale de la poussée inflationniste que nous avons connue jusqu'à présent est le déséquilibre mondial entre l'offre et la demande à l'égard d'une bonne partie des denrées agricoles et industrielles. On pourrait résoudre le problème efficacement en imposant un système de contrôle des prix et des salaires. Si, selon nos analyses, la cause en est une offre insuffisante et une demande écrasante, la réglementation de l'offre ne la ferait pas augmenter, mais plutôt diminuer.

**Des voix:** Bravo!

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** L'expérience américaine et britannique en matière de réglementation montre très clairement que lorsque l'offre ne répond plus à la demande, ce moyen n'est pas une solution au problème de l'inflation. J'ai toujours reconnu que le jour où il deviendra évident que la nature fondamentale du problème a changé, que la cause principale de la poussée inflationniste ne vient plus d'une pénurie de marchandises à l'échelle mondiale ni d'un déséquilibre entre l'offre et la demande sur les marchés mondiaux mais surtout d'une augmentation intérieure des frais et des prix, la politique du gouvernement pourrait être différente. Mais étant donné les faits actuels, nous ne pensons pas que la solution soit celle que propose le chef de l'opposition (M. Stanfield).

Le but principal d'une longue série de politiques gouvernementales a été de stimuler une augmentation de l'offre par l'accroissement de la capacité de production, afin que nous puissions nous attaquer aux racines du problème et diminuer l'incidence de la hausse des prix sur le budget des familles canadiennes, surtout de celles ayant un faible revenu fixe, et empêcher toute velléité de profiter de l'inflation pour réaliser des bénéfices excessifs. Ces politiques ne sont pas des bouche-trou, contrairement à ce que le chef conservateur a dit. Elles constituent des mesures soigneusement choisies et coordonnées, plus complètes que ce que le député avait proposé, même en y ajoutant les propositions du représentant de Témiscamingue (M. Caouette). Le chef de l'opposition a fait beaucoup de prévisions qu'aurait pu faire tout Canadien raisonnable quant à la tendance des prix de la viande et des aliments en général, ainsi que des prix des denrées partout dans le monde.

Monsieur l'Orateur, tout Canadien raisonnable savait que les statistiques visant la première semaine d'août et publiées aujourd'hui montreraient qu'il y a eu une aug-

[M. Turner (Ottawa-Carleton).]

mentation excessive des prix des aliments et du coût de la vie.

Nous n'avions pas besoin de boule de cristal ni de pouvoirs surnaturels pour faire de tels pronostics. Que l'honorable représentant exprime de la surprise devant les statistiques publiées aujourd'hui, alors qu'il savait que le Parlement et le pays traitaient de ces problèmes cette semaine et la semaine dernière, que le gouvernement avait annoncé son programme le 13 août et de nouveau le 4 septembre, en raison de ces mêmes données, c'est de la blague, et cela ne tient pas debout.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Hees:** Qu'allons-nous voir dans un mois?

**M. Cafik:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. En toute déférence pour les députés, je signale que j'ai écouté attentivement le chef de l'opposition et que j'aimerais bien entendre ce que le ministre des Finances a à nous dire. Je demande à nos vis-à-vis de permettre au reste d'entre nous d'entendre le ministre.

**Des voix:** Bravo!

**M. Hees:** Dites-nous ce que nous allons voir le mois prochain!

**Une voix:** Pourquoi ne vous taisez-vous pas?

**M. l'Orateur:** Au sujet du rappel au Règlement de la part du député d'Ontario, je signale aux représentants l'article 12 du Règlement, selon lequel lorsqu'un député a la parole, il est interdit à tout député de l'interrompre, etc. Tous les députés devraient lire cet article du Règlement de temps à autre. Le député qui a la parole peut s'attendre peut-être à certaines interruptions de bon aloi, mais le décorum et la conduite méthodique de nos travaux se trouvent passablement compromis si l'Orateur doit parler au milieu de cris, d'interruptions et de sifflements, qui ne sont d'aucune utilité pour le débat et empêchent la présidence d'entendre celui qui parle.

**Des voix:** Bravo!

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Je tiens à remercier le député d'Ontario (M. Cafik) de son intervention, mais je puis lui assurer qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter pour nous, pour l'instant. J'espère, quand mon temps de parole sera écoulé, que Votre Honneur, avec sa générosité et son impartialité habituelles, voudra bien m'accorder quelques minutes de plus.

Pour atteindre ces objectifs, pour accroître l'offre, ce qui constitue le seul antidote vraiment efficace au déséquilibre de l'offre et de la demande mondiales touchant le Canada et pour protéger les Canadiens, notamment ceux qui touchent des revenus fixes et peu élevés, contre l'érosion du dollar, le gouvernement a constamment, dans ces deux budgets, et encore une fois dans les mesures annoncées le 13 août et le 4 septembre, suivi et mis en œuvre les politiques suivantes: les mesures budgétaires ont réduit de \$1,300,000,000 l'impôt sur le revenu des particuliers, ce qui remettait dans les goussets des contribuables une somme de \$500 au maximum et de \$100 au minimum.